

Règlement concours Facebook

Applicable au jeu concours de « www.lescreationsdecarole.fr »

Article 1 - Présentation Les Créations de Carole

Autoentrepreneur, dont le siège social est situé au 72 chemin de Villeneuve 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU, numéro autoentrepreneur 6901033666, ci-après dénommée « Carole Kupper », organise des jeux concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « Concours : Les créations de Carole ». Le jeu est accessible à partir de l'adresse <https://www.facebook.com/lescreationsdecarole/>.

Article 2 - Participation

La participation à ce jeu est réservée aux internautes membres du réseau social Facebook personnes physiques majeures selon la loi française à la date du lancement du concours (soit âgées de 18 ans et plus), disposant d'une adresse e-mail valide et résidant en France métropolitaine à l'exception de la famille de Carole Kupper, de tous prestataires ayant collaboré à l'organisation du jeu, ainsi que de leurs familles (même nom, même adresse). La participation au jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits en vigueur sur le territoire français. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation. Décharge Carole Kupper : cette application n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies au Créations de Carole et non à Facebook. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que pour la gestion de l'envoi des lots. Vous pouvez obtenir de plus amples informations concernant vos données par mail, à l'adresse suivante contact@lescreationsdecarole.fr.

Article 3 - Principe et modalités d'inscription

1. Accéder à la page Facebook « Les Créations de Carole » accessible depuis l'adresse <https://www.facebook.com/lescreationsdecarole>
2. Effectuer les interactions suivantes avec la publication du concours pour participer :
 - Aimez la page
 - Aimez la publication du jeu concours
 - Partagez la publication
 - Taguez au minimum un ami en commentaire sur la publication

Pendant la durée du jeu, il ne sera accepté qu'une seule participation par personne définie par son compte Facebook et son adresse e-mail. En cas de participations multiples, il ne sera pris en compte qu'une seule participation. La tentative d'une inscription multiple pourra entraîner l'exclusion du participant par Les Créations de Carole.

Article 4 - Dotations

Le lot mis en jeu est un sac en jean recyclé, réversible tissu coton imprimé buffles se fermant avec une pression aimantée d'une valeur de 20 euros.

Article 5 - Désignation du/des gagnant(s) et modalités d'attribution des dotations

Le gagnant, obligatoirement membre du réseau social Facebook, <https://www.facebook.com/lescreationsdecarole>, sera tiré au sort automatiquement le dernier jour du jeu-concours. Le ou les gagnants seront informés de leur désignation dans les 3 jours ouvrables qui suivent la fin du tirage au sort via un commentaire sur la publication du concours. Les gagnants disposeront d'un délai de 10 jours pour contacter lescreationsdecarole.fr à l'adresse email qui leur sera communiquée dans la notification électronique. Les lots seront envoyés dans un délai de 3 semaines suivant la clôture du jeu à l'adresse postale fournie par les gagnants à Les Créations de Carole. Si l'un des gagnants prévenu ne se manifeste pas dans les 10 jours après l'envoi du message électronique, ce dernier sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de Les Créations de Carole. Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait que l'un des gagnants ne répond pas aux critères du présent règlement, Les Créations de Carole ne pourrait alors lui attribuer sa dotation. D'une manière générale, si l'adresse électronique ne correspond pas à celle du gagnant au moment de l'envoi d'informations relatives à son gain ou si des problèmes de réseau, coupure de courant devaient empêcher l'acheminement de ces informations, Les Créations de Carole ne pourra en aucun cas en être tenue pour responsable. La dotation ne pourra en aucun cas être reprise ou échangée contre toute autre dotation, ni transmise à des tiers. Cependant, en cas de force majeure, ou si les circonstances l'exigent, Les Créations de Carole se réserve la possibilité de substituer à tout moment à la dotation proposée une autre dotation équivalente.



Article 6 - Modification du règlement

Les Créations de Carole se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de modifier, écourter, prolonger ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Les Créations de Carole se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement. Toute modification du règlement fera l'objet d'une annonce sur la page <https://www.facebook.com/lescreationsdecarole> et sera, le cas échéant, déposée si un tel dépôt est requis.

Article 7 - Vérification de l'identité des participants

Pour assurer le respect du présent règlement, Les Créations de Carole se réserve le droit de procéder à toute vérification de l'identité des participants, leur lieu de résidence et leur appartenance au réseau social Facebook. Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fausse, mensongère, incorrecte, inexacte entraîne l'élimination de la participation.

Article 8 - Responsabilité

Les Créations de Carole ne sera pas responsable en cas de dysfonctionnement du réseau internet ou de la plate-forme Facebook empêchant l'accès au jeu ou son bon déroulement. Notamment, Les Créations de Carole ne saurait être tenue responsable d'éventuels actes de malveillances externes. Les Créations de Carole met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et /ou des outils disponibles et vérifiés, elle ne saurait cependant être tenue pour responsable des erreurs matérielles (notamment d'affichage sur les sites du jeu, d'envoi d-e-mails erronés aux participants, d'acheminement des emails), d'une absence de disponibilité des informations et/ou la présence de virus sur le site. La participation à ce jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous son entière responsabilité. En outre, Les Créations de Carole n'est pas responsable en cas : - De problèmes de matériel ou de logiciel - De destructions des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à Société Organisatrice - D'erreurs humaines ou d'origine électrique - De perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu - De conséquences d'éventuels retard, pertes, vols ou avaries des courriers postaux ou électroniques qui ne lui sont pas imputables. Les réclamations doivent être formulées par les destinataires directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement desdits courriers. - D'utilisation des données personnelles par Facebook Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté de Les Créations de Carole, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu. Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du jeu de son auteur, Les Créations de Carole se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Article 9 – Dépôt du règlement

Le règlement est librement consultable sur le site www.lescreationsdecarole.fr. Le règlement du jeu peut également être obtenu par mail à l'adresse suivante : contact@lescreationsdecarole.fr.

Article 10 - Informatiques et Libertés

Les informations recueillies dans le cadre du présent jeu sont nécessaires à la prise en compte de votre participation. Ces informations sont destinées à lescreationsdecarole.fr responsable du traitement, aux fins de gestion de votre participation, pour la détermination des gagnants et pour l'attribution et l'acheminement des lots. Conformément à la loi informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez l'exercer, vous pouvez écrire au président à l'adresse suivante Carole Kupper 72 chemin de Villeneuve 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU.

Article 11 - Litiges

Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu devra être formulée par écrit et adressée à Carole Kupper 72 chemin de Villeneuve 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU.

Les créations de Carole tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française. Ces décisions seront sans appel. La loi applicable au présent règlement est la loi française et la langue applicable est la langue française. Tout différend né à l'occasion de ce jeu-concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes dont dépend le siège social de Les créations de Carole, sauf dispositions d'ordre public contraires. Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du jeu.

Article 12 - Informations générales

1. Il ne sera répondu à aucune demande (écrite, téléphonique ou orale) concernant les modalités ou le mécanisme du concours, l'interprétation ou l'application du présent règlement. Toutefois les joueurs pourront être informés du nom des gagnants en cas de demande une fois le jeu terminé en s'adressant à : Carole Kupper 72 chemin de Villeneuve 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU.



2. Toute contestation ou réclamation relative au jeu-concours ne pourra être prise en considération au-delà du 30e jour suivant la date de clôture du Concours.

Article 13 – Durée du concours

Le concours se déroule :

- Pour les participations du mardi 2 avril 2019 à 00h01 au mardi 23 avril 2019 à 12h00
- Le tirage au sort aura lieu le jour suivant par une publication Facebook avec le nom du gagnant.
- 30 jours après la fin du concours, le règlement ne sera plus accessible.

Article 14 – Annonce du jeu concours

Ce Jeu est annoncé sur les supports suivants :

- Le site internet : <https://lescreationsdecarole.fr>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/lescreationsdecarole>
- Page Instagram : https://www.instagram.com/les_creations_de_carole/



Les Créations de Carole

